

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Il était recommandé à l'enquêteur de permettre au conjoint ou à tout autre membre du ménage d'assister à l'interview, de façon à aider l'enquêté à se remémorer des événements pouvant être très anciens et à les dater correctement.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Le questionnaire comprend les parties suivantes :

- 1.- Votre histoire matrimoniale ;
- 2.- Votre conjoint ;
- 3.- Vos enfants ;
- 4.- Vos origines familiales ;
- 5.- Votre carrière scolaire ;
- 6.- Les années passées chez vos parents ;
- 7 et 8.- Vos périodes d'emploi ou d'inactivité et vos logements successifs (ces deux parties étaient remplies simultanément pour éviter les redites de l'enquêté) ;
- 9.- Les points forts de votre existence ;
- 10.- Vos lieux de séjour au cours de l'année 1980.

Lors des enquêtes pilotes, le questionnaire partait de la génération des parents de l'enquêté, pour passer ensuite à la sienne et terminer par celle de ses enfants. La difficulté de certains enquêtés âgés pour nous renseigner sur leurs parents (date et lieu de naissance, par exemple), qui conduisait ensuite à un rejet de l'enquête, nous a amené à opérer différemment.

Il est, dès lors, préférable de démarrer le questionnaire par l'histoire matrimoniale de l'enquêté, la mieux remémorée et que le livret familial permettait facilement de vérifier. Du fait que le nombre d'enquêtés était inférieur à 5 000, il est apparu inutile de prévoir une place importante pour les unions multiples, comme dans les enquêtes sur les familles de l'Insee. On n'a donc interrogé l'enquêté que sur son premier et dernier mariage, s'il a été marié plus d'une fois.

Ensuite, dans la mesure où il est apparu délicat d'interroger à la fois l'enquêté, tiré au sort, et son conjoint, du fait d'un risque important de refus de répondre du conjoint devant la durée d'une telle enquête, nous avons dû nous passer de cette double interview. Il était dès lors nécessaire de disposer d'éléments assez détaillés sur la vie du conjoint, donnés par l'enquêté lui-même : date et lieu de naissance, profession de son père, son nombre de frères et sœurs et son rang de naissance, sa nationalité, son lieu de résidence avant le mariage, les enfants d'unions antérieures et les diplômes. En revanche, du fait que l'enquêté pouvait difficilement donner une histoire professionnelle complète et détaillée de son conjoint, nous avons préféré privilégier deux instants de sa vie : profession au moment du mariage et à la date de l'enquête.

contrat de recherche de 1974-1975), puis au cours des années par le ministère de l'Équipement, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale d'allocations familiales, le secrétariat d'État au Tourisme, le ministère de la Culture (Mission du patrimoine), le PIR-Villes, la Fondation pour la recherche médicale.

L'accord de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) était indispensable à l'informatisation de cette étude. Un double accord lie le CNRS et la Cnav à la Cnil, pour l'informatisation des enquêtes et du suivi.

1.8. Profil des enquêteurs

La gestion et la collecte des données dans le cadre des différentes enquêtes et les campagnes d'acquisition de documents administratifs ont été menées, pour la plus grande part, par les membres de notre équipe : trois personnes présentes tout au long de ces suivis⁽¹⁾, et divers collaborateurs, notamment des étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont travaillé dans l'équipe. Enfin, pour les enquêtes particulières, nous avons bénéficié du concours d'une dizaine de collaborateurs successifs, vacataires intégrés pour un temps à l'équipe.

Quand nous avons fait appel à des membres extérieurs à notre équipe (et encore y travaillaient-ils souvent comme thésards), nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières : la petite taille de l'équipe de collecte et la proximité géographique des lieux d'enquête ont favorisé les contacts fréquents et les mises au point.

I. - LE PREMIER PANEL : LES RETRAITÉS DE 1972

1.1.-(I) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1972 : étude biographique d'une cohorte (née 1906-1912) ».

1.3.-(I) Gestion de l'enquête

Il s'agit en réalité d'un *corpus de données*. Il comprend d'une part des données obtenues par consultation de *documents administratifs* : dossier de retraite et suivi annuel (survie, adresse), l'un et l'autre communiqués par la Cnav, des données transmises par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) sur l'allocation logement, enfin des actes d'état civil pour les personnes nées en France et/ou citoyens français. On peut y ajouter une enquête auprès des institutions de soins ou d'hébergement : nous nous intéressons aux lieux de séjour de fin de vie de tous ceux qui ont vécu alors ailleurs que chez eux (calendrier, type d'établissement, localisation, durée).

⁽¹⁾ Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych.

qu'un individu sur deux : enquête de 1975, 432 ménages parisiens, 432 sujets et 272 conjoints, soit 704 personnes.

Enfin, à de multiples occasions, nous avons mené des enquêtes approfondies par entretien sur des sujets divers (voir plus bas, les enquêtes complémentaires).

2/3.-(I) DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE ET COLLECTE

Nous n'aborderons pas dans cette présentation les documents d'origine administrative au sens le plus large possible. Pour donner seulement un ordre de grandeur du travail de collecte que cela représente (étalé, il est vrai, sur quinze ans), nous avons dépouillé 1 600 dossiers administratifs de la Cnav, reçu près de 20 000 situations annuelles de la Cnav, consulté environ 2 700 documents d'état civil, demandé à la Cnaf la situation vis-à-vis de l'allocation de logement de 760 retraités.

Il convient aussi de souligner l'importance que revêtent ces documents pour le suivi de cette cohorte. Avec le suivi annuel des lieux de résidence et les actes d'état civil, les relevés effectués dans les dossiers administratifs de la Cnav constituent la seule information que nous ayons pour 14,5 % de notre panel : individus décédés précocement (4 %), individus partis très vite à l'étranger (6 %), individus réfractaires à toutes formes d'enquêtes (4,5 %).

Nous ne parlerons pas en détail des enquêtes complémentaires. Réalisées en tête-à-tête pendant 2 heures en moyenne, souvent enregistrées au magnétophone, elles portent sur des thèmes particuliers : récits de vie, changement de logement et rapport aux lieux, double résidence, cohabitation, mode de vie... Elles apportent beaucoup à la compréhension des processus.

Nous ne parlerons pas davantage de l'enquête menée en 1982-1983 qui a porté sur 1 036 sujets survivants. Les objectifs essentiels étaient de déterminer si l'individu faisait vraiment partie de notre population, de connaître la date d'arrivée à Paris, la fin du travail, et la suite des résidences entre 1972, date de la liquidation, et 1982, date du début du suivi *annuel* systématique (jusque-là nous disposions des adresses de 1972, 1975, 1978 et du lieu de résidence des enfants).

Nous présentons ici les trois enquêtes qui ont fondé notre connaissance de ce panel.

I.A. - L'ENQUÊTE DE 1975

Elle a porté sur la moitié des retraités de 1972 vivant en 1974 en agglomération parisienne (550). Nous voulions observer le passage à la retraite et le début de la retraite, et avons donc cherché à joindre les sujets qui n'étaient plus en activité. Nous avons enquêté **432 sujets**, réuni des informations sur 48 autres qui nous ont appris qu'ils et elles étaient encore en activité, et qui bien sûr appartiennent au panel. Le taux de refus des retraités « inactifs » a été de 12 %.

1.7.-(I.A) Mode de tirage et taille de l'échantillon

On a choisi aléatoirement une sur deux des 1 100 personnes encore vivantes et résidant toujours dans l'agglomération parisienne. Le remplacement des gens qui n'habitaient plus à l'adresse indiquée a été fait en prenant une autre personne dans le même secteur géographique (nous en avons distingué 13 à Paris, et 11 en banlieue). Les refus n'ont pas été remplacés.

La taille de l'échantillon est de **432 retraités**; l'enquête a porté sur le ménage, et un grand nombre de questions portent sur le conjoint, quelques-unes sur les autres membres du ménage (enfants ou vieux parents en général). La population des retraités (432) et conjoints (272) est de 704 personnes.

2.2.-(I.A) Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

L'équipe s'est réunie très souvent tout au long de la collecte, pour mettre en commun les expériences, voir où étaient les problèmes, et comment les résoudre. Cinquante pré-enquêtes enregistrées avaient été réalisées, portant surtout sur le rapport à Paris et les modes de vie. Lors de l'enquête elle-même les principales consignes étaient de prendre un maximum de notes (sur le questionnaire d'enquête, fascicule de 40 pages de questions, figuraient en face 40 pages blanches destinées à prendre en note ce qui avait été dit, si possible dans les termes du sujet). On avait également pour consigne, quand l'enquête était faite en présence des deux conjoints, de laisser parler davantage celui qui était notre enquêté.

2.3.-(I.A) Déroulement de l'enquête

Les sujets avaient reçu une lettre du directeur de la Cnav, proposant un rendez-vous (à l'époque les trois quarts des sujets n'avaient pas le téléphone). Nous nous sommes présentés chez eux avec une carte d'enquêteur de la Caisse vieillesse.

Les enquêteurs étaient chargés d'établir eux-mêmes un certain nombre de variables sur l'état du logement, l'état de l'immeuble, les caractéristiques du quartier. Le passage d'un questionnaire durait *en moyenne une heure et demie*, en une seule fois. Les enquêteurs ont rédigé un court rapport sur le quartier, l'immeuble et le logement, sur l'accueil qui leur avait été fait, et sur la façon dont ils « voyaient » le ménage.

2.4.-(I.A) Interlocuteur de l'enquêteur

Les entretiens ont eu lieu en tête-à-tête au domicile de l'enquêté.

2.5.-(I.A) Plan du questionnaire

Nous indiquons les thèmes abordés :

- Date et lieu de naissance, lieu de naissance des parents, arrivée en métropole pour les gens nés hors de France, situation matrimoniale, date et

D'une façon générale, diriez-vous que vous êtes :

- Parisien de souche
- Parisien de longue date
- Parisien depuis peu
- pas vraiment parisien
- autre (*précisez*)

Y a-t-il une autre région (ou pays) dont vous vous sentez originaire ?
si oui, laquelle ?.....

Ces questions avaient pour but de débiter l'entretien « en douceur » en impliquant directement l'enquêté.

Le questionnaire se poursuivait avec des questions sur la nationalité, les caractéristiques démographiques de l'enquêté et ensuite sur l'arrivée à Paris et l'enfance puis la décohabitation. Des questions ouvertes donnaient à l'interview un caractère plus personnel et permettaient ainsi de mieux saisir les processus de migration et d'autonomie résidentielle des individus.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêté

L'enquêté se trouvait en face d'un seul enquêteur de l'Insee dans l'enquête quantitative. Dans l'enquête qualitative, les entretiens ont été réalisés par des chercheurs et des étudiants doctorants. La plupart du temps, l'enquêté se trouvait face à une personne, parfois deux dans le cas des étudiants.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Le questionnaire comprenait huit grandes parties :

- Une partie démographique concernant l'enquêté. Les principaux événements y sont relatés et datés : naissance (date et lieu), nationalité, mariage, situation matrimoniale au moment de l'enquête en distinguant les situations de droit et les situations de fait (cohabitation, ou séparation de fait), nombre d'enfants (prénoms, date de naissance et de décès éventuels...). Ces indications étaient portées sur un rabat et pouvaient donc être relues à n'importe quel moment par l'enquêteur.

- Une partie sur les années de jeunesse avec trois rubriques :

1. l'arrivée à Paris, les raisons (questions ouvertes), la présence d'amis ou de membres de la famille déjà installés, le premier logement à Paris (hébergement, meublé, hôtel, logement ordinaire);
2. les conditions de logement durant l'enfance et l'adolescence (lieu, type de logement habité le plus longtemps, attaches gardées avec cette commune ou cette région);
3. la décohabitation : âge, raisons (question ouverte).

Tous les documents sont disponibles à l'Institut de statistique et de démographie, École d'économie de Varsovie – SGH.

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

Comme nous l'avons déjà signalé, les groupes d'enquêteurs se composaient d'instructeurs appartenant aux centres de recherche sur le budget des familles et les prix (employés de l'Office central de statistique). Au cours de la formation, qui dura 4 jours (deux sessions de 2 jours chacune), l'attention a surtout porté sur les aspects spécifiques de l'enquête (l'étude longitudinale différant des enquêtes de type transversal réalisées habituellement).

2.3. Déroulement de l'entretien

Avant de commencer l'entretien, les enquêteurs présentent brièvement les objectifs de l'enquête à la personne interrogée qui reçoit également une brochure susceptible de la renseigner.

Un climat de confiance doit être créé afin d'obtenir le maximum d'informations fiables. À cette fin, l'enquêteur a été encouragé à se montrer aimable et prévenant envers la personne interrogée et à l'écouter attentivement, sans manifester de hâte ni d'impatience. Si l'enquêté s'écarte de la question posée, il ne faut pas lui couper la parole mais l'inviter avec tact et compétence à répondre aux questions. Si certaines questions ne semblent pas comprises, leur contenu sera explicité et, dans le cas de questions à caractère personnel, on usera de tact et de finesse.

La reconstitution du calendrier de vie individuel, c'est-à-dire la biographie familiale, professionnelle et migratoire, nécessite beaucoup d'attention et un engagement total des deux parties. L'enquêteur et la personne interrogée peuvent, en remplissant le questionnaire, l'entacher de faits incomplets, voire incohérents, d'oublis et de réponses erronées ou non datées. En de telles circonstances, l'enquêteur s'efforcera de déceler les liens entre les quatre domaines de la biographie de l'enquêté : familial, scolaire, professionnel et migratoire, compte tenu des interactions entre ceux-ci. Une égale importance sera accordée aux quatre trajectoires (familiale, scolaire, professionnelle et migratoire) afin d'éviter de privilégier l'une d'elles.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêté

La personne enquêtée répond aux questions en face-à-face. La présence du conjoint ou de membres de la famille pendant l'entretien est souhaitable car, très souvent, elle encourage et facilite les réponses. Les personnes interrogées peuvent se servir des documents qu'elles ont en leur possession comme les actes de naissance, les certificats de scolarité, les certificats de rapatriement, les documents concernant les migrations, les cartes d'identité qui fournissent des renseignements sur les enfants, les changements de domicile, le travail, etc.

2.3. Déroulement de l'entretien

Chaque enquêteur avait environ une dizaine de ménages à interroger (en général pas très loin de son domicile) et avait un mois pour le faire. Il devait s'assurer qu'au jour et à l'heure prévus pour le rendez-vous (souvent en fin d'après-midi), la plupart des membres du ménage seraient présents. L'entretien devait commencer par la compilation des données d'état civil en général, puis devait se poursuivre par l'enregistrement des biographies et des projets migratoires, ce qui initialement devait être la dernière partie du questionnaire. En fait, on a observé que l'histoire des résidences successives est un thème à propos duquel les gens s'expriment volontiers et sans réticences, parce que dans la plupart des cas, il s'agit d'évoquer les étapes d'un parcours réussi. Cette inversion des thèmes a permis de vaincre les résistances et d'instaurer un bon climat de collaboration dont les enquêteurs ont pu jouir tout au long de l'entretien.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

L'enquêteur devait s'adresser en premier lieu à la femme du foyer (la femme du chef de famille), étant donné que celle-ci est le plus souvent la personne qui connaît le mieux les événements familiaux, mais aussi stimuler l'implication des autres membres du ménage présents. Enfin, il devait vérifier la succession des événements et leur datation, élément crucial.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Questionnaire divisé en 5 volets :

1. volet concernant les caractéristiques générales du ménage (année de constitution, communes de résidence, type de localité, nombre de membres au moment de l'enquête);
2. volet concernant les membres du ménage présents et passés (sexe, lien de parenté avec le chef de ménage, année et lieu de naissance, année et motif d'entrée dans le ménage, année et motif de l'éventuelle sortie);
3. volets (en nombre variable) concernant l'activité professionnelle de chacun des membres du ménage au moment de sa présence dans le ménage (avec date de début et de fin d'activité si celles-ci recouvrent la période au cours de laquelle la personne interrogée vivait au sein du ménage);
4. volets (en nombre variable) rétrospectifs des logements occupés par le ménage au cours de son existence (localité, type de localité, année d'occupation, année d'abandon, statut d'occupation, surface, commodités);
5. volet des projets en matière de logement (désiré, projeté, recherche d'un nouveau logement ? De quel type ? Où ?).

Plan détaillé du questionnaire

Volet 1. – Données d'état civil :

- année de relevé (1985, 1986, 1987);
- commune et province de la résidence actuelle (code de l'Institut national de la Statistique-Istat);

sont reportées là tout au long de l'interview. Le questionnaire permet donc la consultation simultanée des trois biographies ; l'importance égale conférée aux trois biographies interdisant d'en privilégier une par rapport aux autres.

- Un document appelé « Instructions aux enquêteurs et codes », distribué à tous les enquêteurs au moment de leur formation et qu'ils pouvaient consulter au cours de l'entretien.

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

À la suite des conclusions tirées du test de questionnaire, nous avons introduit dans les « Instructions aux enquêteurs » des recommandations de déontologie, en insistant sur le caractère personnel des questions abordées et leurs implications dans la vie privée des personnes.

Les difficultés rencontrées durant la formation des enquêteurs ont été liées au manque d'expérience d'enquêteurs débutants.

La durée de la formation a été de deux jours.

2.3. Déroulement de l'entretien

L'entretien commence par la « Lettre aux enquêtés », comme préalable au questionnaire. Nous avons souligné dans la « Lettre aux enquêtés », le caractère anonyme du questionnaire, l'utilité sociale de l'enquête, notamment son intérêt pour les problèmes de la famille et du logement en Roumanie. Nous avons aussi insisté sur son caractère scientifique et son absence d'implication politique comme en témoigne le cadre d'une collaboration entre l'Académie roumaine et l'Ined.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêté

En rédigeant les « Instructions aux enquêteurs », nous avons utilisé les conclusions et l'expérience de ceux qui ont travaillé sur l'enquête « 3B » à l'Ined (Courgeau et Lelièvre, 1991 ; Lelièvre et Courgeau, 1991 ; Riandey : 1981, 1986)⁽²⁾.

(2) On pourra se reporter à :

— D. Courgeau et E. Lelièvre, 1991, Nouvelles perspectives de l'analyse biographique, *Congrès Européen de Démographie*, 21-25 octobre 1991, Paris ;

— E. Lelièvre et D. Courgeau, 1991, Approches longitudinales, in F. Steudler & P. Watier (éds), *Interrogations et parcours sociologiques*, Paris, Méridiens Klincksieck ;

— B. Riandey, 1981, L'enquête « Biographie familiale, professionnelle et migratoire ». Le bilan de la collecte, *Migrations internes*, Université Catholique de Louvain, département de Démographie ;

— et 1986, (Ined-documents internes) : Enquête « Triple Biographie » ; Évaluation de la représentativité de l'échantillon ; La conception et l'élaboration des données. Les étapes de l'enquête ; Enquête biographique et déontologie ; L'échantillon de l'enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris ».

La vie d'Amadou

Amadou est né vers 1940 à Fatick, au sud de Dakar. À l'âge de 12 ans il part chez un oncle à Touba. Son oncle décide, en 1956, de le mettre en apprentissage chez un mécanicien de ses amis. En 1963, Amadou quitte Touba pour aller travailler à Dakar comme mécanicien dans un petit garage de la ville. Il s'installe dans le quartier HLM-III.

En 1965, il épouse Oumou, avec laquelle il aura trois enfants: Khady, née le 22 mars 1967, Aziz, le 6 avril 1972 et Djeneba, le 14 octobre 1978. Peu après la naissance de Khady, en mai 1967, il déménage dans la banlieue de Dakar, à Guediawaye. En février 1970, il devient polygame en épousant Mariam, avec qui il a un enfant, Demba, né le 18 novembre 1972. Toutefois, ce mariage ne durera pas et il divorce d'avec Mariam au cours de l'année 1975. En 1971, il trouve une place de chauffeur dans une importante société de Dakar. Cette dernière le licencie en février 1979. Il se retrouve donc au chômage, et décide d'aller vivre chez un frère installé à Thiès, en avril de la même année. Durant son séjour à Thiès, en juin 1982, sa première femme décède. Un peu plus tard, en avril 1984, grâce à un de ses amis, il trouve une place de mécanicien chez Datsun à Dakar, et il s'installe à la même période dans le quartier de Médina Gounass. En juillet 1985, il épouse Aminata, avec laquelle il a une petite fille, Awa, née le 12 avril 1987.

2.3. Déroulement de l'entretien

La sensibilisation des enquêtés se fait lors de l'enquête ménage. L'entretien débute par la présentation des buts de l'enquête, puis par une conversation « libre » pour remplir la fiche AGEVEN, avant d'entreprendre le remplissage du questionnaire biographique, module par module.

Dans 89,7 % des cas, les enquêteurs estiment avoir reçu un bon accueil lors de l'entretien, et dans seulement 1,3 % des cas, l'accueil est jugé mauvais. Ce chiffre surestime la disponibilité des enquêtés, car parmi les individus tirés dans l'échantillon et non enquêtés, se dissimulent en fait des refus de répondre (on donne de faux rendez-vous ; on fait répondre par un parent que l'on est absent, etc.). Dans l'ensemble, l'accueil est bien plus favorable lors de ce second passage, les gens connaissent déjà les enquêteurs, et le questionnaire biographique suscite leur intérêt : c'est leur vie qu'on leur demande de résumer.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Les enquêteurs devaient si possible mener l'interview en tête-à-tête avec la personne enquêtée, étant donné le caractère confidentiel de certaines questions. Seulement 65 % des entrevues ont pu se dérouler de cette façon. Dans 13,7 % des entretiens, l'enquêté s'est fait aidé par une tierce personne pour répondre à certaines questions. Enfin 16 % ont eu recours à des documents écrits pour préciser leur réponse à certaines questions.

les objectifs de cette recherche et sur le passage éventuel des équipes d'enquête dans la commune en question. Les agents cartographes du Cerpod effectuaient une visite dans chacun des ménages sélectionnés la veille du passage de l'équipe d'enquête. Lors de l'enquête en tant que telle, le contrôleur attiré d'une équipe accompagnait chacun des enquêteurs lors de la première rencontre dans la concession (enquête ménage). Par la suite, l'enquêteur devait préciser les objectifs de l'opération de collecte avec chacune des personnes retenues pour le volet biographique. Cette stratégie de sensibilisation semble avoir permis de créer un climat favorable à la collecte d'informations. Lors de l'enquête biographique, l'enquêteur remplissait d'abord la fiche AGEVEN avec l'enquêté. Ce sont les informations obtenues sur cette fiche AGEVEN qui étaient ensuite rapportées dans le questionnaire biographique pour être complétées durant l'entretien.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

L'enquêteur s'adressait à un seul individu à la fois. L'interlocuteur lors de l'enquête ménage devait être le chef de ménage ou son conjoint ou sa conjointe ou l'une d'elles (habituellement l'épouse la plus « ancienne » dans les ménages polygames). Cette personne pouvait être aidée par d'autres membres du ménage pour compléter le questionnaire ménage. De nombreux enquêtés utilisaient leur carnet de famille pour donner certaines précisions, notamment à propos des dates de naissance, de décès et de mariage.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Le questionnaire biographique est l'instrument de base pour l'analyse des itinéraires individuels et comporte six modules (numérotés de 3 à 8, les modules 1 et 2 étant ceux du Questionnaire ménage) correspondant à différents aspects de la vie de l'individu. Le module 3 intitulé « Origine familiale et enfance » fournit deux types d'informations. La plupart des questions concernent les caractéristiques personnelles de l'individu (sexe, âge, statut matrimonial, religion, langue, rang de naissance, etc.). Une attention particulière est accordée à l'éducation des individus (niveau, type d'école, etc.). Quelques questions portent sur le niveau de maîtrise de la langue bambara et du français. Enfin toute une série de questions concernent les caractéristiques des parents biologiques ou tuteurs des enquêtés (ethnie, caste, activités économiques, nuptialité, etc.).

Le module 4 « Vie migratoire et professionnelle hors Bamako » comporte trois sections. Comparativement au questionnaire utilisé à Dakar, ce module a été conçu de façon à distinguer l'itinéraire migratoire hors Bamako de l'itinéraire professionnel. La première section renseigne donc sur chacun des lieux de résidence de plus de six mois en dehors de Bamako. Elle indique les dates d'installation et de départ, le nom du lieu, et la personne principale avec laquelle résidait l'enquêté, s'il y a lieu, dans chacune de ces différentes résidences. La deuxième section s'intéresse aux différentes activités exercées en dehors de Bamako. Les questions portent sur les dates de début et de fin de ces activités et sur le type et la nature de ces activités. La troisième section décrit quant à elle les conditions de la première installation à Bamako. Le

fiche devait débiter par la saisie des événements familiaux (naissances, mariages, décès, ruptures d'unions, etc.), suivis des événements concernant les itinéraires migratoires et professionnels. Les informations de la fiche AGEVEN devaient être ensuite reportées sur le questionnaire biographique. Partant de ces informations de base, il devenait, en principe, aisé de remplir ce dernier.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Le questionnaire ménage était administré aux chefs de ménage ou, en cas d'absence, à tout autre membre du ménage majeur.

Pour le questionnaire biographique, compte tenu du fait que la constitution du calendrier de vie exige un important effort de concentration, et pour faire face aux problèmes d'omissions d'événements lointains et de mauvaise datation des événements, les enquêteurs avaient pour consigne d'encourager l'enquêté à recourir aux documents officiels et à l'aide de tiers lors du remplissage des différentes questions et de la fiche AGEVEN. C'est ainsi que la présence du conjoint ou de la conjointe au cours de l'interview s'est généralement avérée bénéfique, en ce sens qu'elle a permis de réduire les risques d'omissions d'événements, ainsi que la mauvaise, voire la non datation des événements.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Compte tenu de l'objectif de comparabilité des résultats avec ceux obtenus à Dakar et à Bamako, les questionnaires ménage et biographique utilisés ont de nombreux points communs avec ceux utilisés par l'équipe de l'Ifan/Orstom pour l'enquête de Dakar, et ceux de l'équipe du Cerpod/Département de démographie de l'Université de Montréal pour l'enquête de Bamako. Le bilan des études faites à Dakar et à Bamako a permis d'apporter de nombreuses améliorations aux outils de collecte, notamment en les allégeant, pour certaines parties, afin de les rendre plus maniables par les enquêteurs, et plus « digestes » pour les enquêtés.

• Questionnaire ménage

À quelques variantes près, le questionnaire ménage ressemble à celui utilisé dans la plupart des recensements africains, et contient deux modules. Le premier module permet de fournir des informations sur la composition du ménage, les caractéristiques démographiques et socio-économiques et sur l'état de santé de chacun de ses membres. Les deux premières questions permettent d'enregistrer les membres du ménage et de se renseigner sur la composition du ménage. Une question sur la situation de résidence permet d'estimer le volume de la population résidante au moment de l'enquête. Ensuite, celles sur le sexe, l'âge en années révolues, la situation matrimoniale, le statut migratoire et la nationalité en donnent la structure démographique. La composition socioculturelle et socio-économique est donnée par les questions sur l'ethnie, la religion, l'instruction et l'alphabétisation et celles sur l'activité pour les personnes âgées de 6 ans et plus. D'autres questions renseignent sur

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquête

Le questionnaire est d'abord appliqué au chef de ménage, à son (sa) conjoint(e) ou autre personne majeure qui réside habituellement dans le logement.

Avec cette personne, l'enquêteur renseigne les volets sur le logement, le ménage et les membres du ménage. Si, pour ces sections qui concernent tous les membres du ménage, l'informateur ne peut fournir l'information demandée pour certaines personnes, l'enquêteur sollicite alors la présence de celles-ci ou, si elles sont absentes, prend rendez-vous pour les rencontrer ultérieurement. Les informations concernant des membres du ménage, non apparentés au chef de ménage, sont systématiquement recueillies auprès de ces personnes elles-mêmes.

La partie biographique est systématiquement appliquée directement à la personne concernée, c'est-à-dire à celle sélectionnée en fonction du système de quotas (cf. 1.7).

Aucune consigne particulière n'a été donnée aux enquêteurs quant à la présence et/ou à la participation d'autres personnes que celle directement concernée par les questions, ou quant au recours à des documents. Si le recours à des documents est resté exceptionnel, les entretiens se sont, par contre, souvent déroulés en présence d'autres membres du ménage, qui ont souvent contribué à l'obtention de certaines informations omises par l'enquête.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Les deux premières sections (*caractéristiques du logement et caractéristiques du ménage*) sont centrées sur le thème du logement : type de logement, nombre de ménages⁽¹⁰⁾, nombre de pièces, statut d'occupation du logement, et conditions d'accès à la propriété⁽¹¹⁾.

Les trois sections suivantes sont consacrées au recueil des *caractéristiques démographiques et socio-économiques des membres du ménage* : sexe, âge, état civil, niveau d'éducation, caractéristiques de l'emploi principal et secondaire. Outre ces données de base, nous avons inclus deux séries de questions sur les déplacements quotidiens résidence-lieu d'études, et résidence-lieu de travail, c'est-à-dire les navettes : le déplacement est décrit en termes spatiaux (localisation précise du lieu de destination), de système de transport utilisé, de temps, ainsi que de coût en cas d'utilisation du système de transport public.

La section sur les *étapes migratoires* a pour objectif de collecter un résumé de la trajectoire résidentielle, depuis la naissance de la personne jusqu'à la date de l'enquête. Dans un premier temps, est recueillie l'information sur

⁽¹⁰⁾ Un ménage étant défini, en Colombie, comme un ensemble de personnes occupant le même logement et partageant les dépenses d'alimentation, un logement peut abriter plusieurs ménages.

⁽¹¹⁾ Dans les villes du Casanare, cette section du questionnaire est nettement plus développée, avec une série de questions relatives aux caractéristiques physiques du logement (matériaux, superficie), à l'accès aux services publics, au statut d'occupation du logement et du terrain, ainsi qu'au mode de financement du logement pour les propriétaires et au montant du loyer pour les locataires.

vérification minutieuse des questionnaires s'est efforcée de déceler d'éventuels biais pour les corriger.

- *Deuxième passage à Noida*

La session de formation pour l'enquête renouvelée et la collecte de biographies a duré 12 jours, comprenant 9 jours d'enquête pilote. L'enregistrement des changements de résidence et autres événements de la biographie sous forme de matrice était une méthode nouvelle pour les enquêteurs et a, en conséquence nécessité un soin particulier et des exercices pratiques pendant la formation.

2.3. Déroulement de l'entretien

En préalable au questionnaire, l'enquêteur faisait une brève présentation de l'enquête, de ses objectifs, en insistant sur sa nature académique. Cette présentation était adaptée selon l'interlocuteur et en particulier selon son niveau d'éducation. L'introduction préalable est en fait cruciale pour convaincre l'interlocuteur de répondre et minimiser les refus. Lors de l'enquête renouvelée à Noida, le volet biographique était rempli en dernier lieu, éventuellement lors d'une deuxième visite en cas d'absence de l'individu sélectionné pour la biographie.

Dans certains cas d'hésitation à répondre de la part de l'interlocuteur (sans refus catégorique), le superviseur a été envoyé pour essayer de convaincre la personne interrogée, ou quelquefois une enquêtrice si les premières hésitations provenaient d'une femme interrogée ne voulant pas répondre à l'interview d'un enquêteur masculin.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Les enquêteurs avaient pour consigne d'appliquer le questionnaire au chef de ménage de préférence, ou à son épouse, ou à une autre personne adulte résidant habituellement dans le logement. Pour l'enquête renouvelée à Noida, l'interlocuteur pour le volet biographique devait être exclusivement le membre du ménage sélectionné à cet effet.

Les enquêteurs n'avaient pas de consigne spéciale concernant la présence ou non d'autres membres du ménage pendant l'interview. Il pourrait être difficile et mal perçu d'écarter la présence d'autres membres, en outre ces derniers peuvent aider à préciser certaines réponses et à reconstituer certains éléments de la biographie. Dans certains cas, les personnes interrogées ont recours à des documents tels que certificats de naissance, certificats scolaires, cartes d'électeur..., pour vérifier certaines dates. Quelques personnes ayant poursuivi des études avancées ont même tenu à montrer leur curriculum vitae.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

La conception des questionnaires appliqués à Delhi résulte largement du modèle mis au point pour l'enquête sur la mobilité spatiale dans l'aire métropolitaine de Bogota, et des enseignements tirés de cette première

l'enquêtrice ait une attitude ouverte, très neutre, qui permette à la personne interrogée de raconter sa vie sans se sentir jugée. Il a fallu souligner ce point dans la mesure où plusieurs enquêtrices étaient adeptes de certains groupes religieux. Cependant, de ce point de vue, on a pu remarquer, tout au long de la collecte, un grand professionnalisme de leur part (elles étaient toutes enquêtrices de l'Inegi, Institut de statistique mexicain). On a également insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une enquête pilote et que l'on avait donc besoin de récupérer toutes les informations que donneraient les enquêtés, même si elles étaient difficiles à cerner dans le cadre du questionnaire. Les enquêtrices avaient donc des feuilles de papier libre afin de noter à part toutes les explications ou précisions, nécessaires à des situations particulières. Tous ces suppléments d'information se sont avérés fort utiles à l'heure de la codification, et pour mettre en évidence certains points non prévus dans le questionnaire et insuffisamment développés lors de la formation, comme :

- la séquence des différents événements survenus la même année ;
- la manière de classer une migration quand elle avait lieu au milieu de l'année.

2.3. Déroulement de l'entretien

Lors du premier entretien avec une personne du ménage l'enquête ménage est appliquée. Ensuite, c'est le tour du questionnaire biographique ; les questionnaires biographiques du chef de ménage et de son conjoint sont appliqués indépendamment, le plus souvent parce que les deux personnes ne se trouvaient pas en même temps au foyer.

Les enquêtrices étant professionnelles, il ne leur a pas été fait de recommandations spécifiques pour démarrer ou relancer l'entretien, chacune ayant une pratique relativement longue de ce genre d'enquêtes et faisant appel à ses propres habitudes pour mener à bien les entretiens.

2.4. Interlocuteurs de l'enquêteur

Il avait été demandé aux enquêtrices de chercher à ce que l'enquêté réponde seul, par souci de discrétion par rapport à des personnes qui auraient pu se trouver gênées par certaines questions sur leur vie familiale et contraceptive ; cependant, dans les faits, la personne enquêtée était assez souvent accompagnée de parents ou de voisins.

Le recours aux témoignages de proches a souvent été utilisé bien qu'il n'ait pas été recommandé explicitement au cours de la formation.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

• *Le questionnaire ménage*

Il a pour objectif de pouvoir caractériser, du point de vue sociodémographique, les ménages dans lesquels seraient appliqués les questionnaires biographiques. Le but de ce questionnaire est de produire l'information de base,